



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

mobilité

Question écrite n° 94932

Texte de la question

M. Jean-Pierre Allosery alerte Mme la ministre de la fonction publique sur l'état du site de recrutement de la Bourse interministérielle pour l'emploi public. La Bourse est un espace destiné à la mise en ligne des emplois vacants proposés à la candidature externe par l'ensemble des recruteurs publics afin de favoriser la mobilité des agents. Depuis la rentrée universitaire 2009, la BIEP propose également des offres de stage dans les services de l'État ainsi qu'un espace informatif à destination des candidats et des recruteurs. Elle est ouverte à l'ensemble des agents des fonctions publiques de l'État, territoriale et hospitalière ainsi qu'aux personnes handicapées qui postulent pour un recrutement par contrat donnant vocation à titularisation. Certains postes sont également ouverts à des personnes souhaitant travailler sous contrat. La BIEP est complétée par des bourses régionales interministérielles de l'emploi public (BRIEP), actuellement mises en ligne par les plateformes régionales d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines. Actuellement en rénovation, la nouvelle configuration des régions fusionnées est prise en compte sur la nouvelle BIEP depuis la mi-mars 2016. Si de notables avancées ont eu lieu la BIEP souffre pourtant d'un site internet peu intuitif et dont les défauts handicapent fortement les candidats comme les recruteurs. Ces derniers notent en particulier la difficulté qu'ils rencontrent à joindre la fiche de poste à l'annonce qu'ils souhaitent créer et, dans certain cas, que les programmes de sécurité de leurs postes informatiques leur interdisent l'accès à la BIEP au prétexte que le site n'est pas sécurisé. Il lui demande donc comment le site internet central de recrutement de l'administration de notre pays pourrait-être remodelé afin d'offrir un meilleur service aux usagers, qu'ils s'agissent des recruteurs comme des candidats, ainsi qu'un accès mieux sécurisé à ses fonctionnalités à une époque où la protection des données personnelles s'avère indispensable.

Texte de la réponse

La bourse interministérielle de l'emploi public (BIEP), accessible sur le site [http : //www.biep.fonction-publique.gouv.fr/](http://www.biep.fonction-publique.gouv.fr/), est un espace destiné à la mise en ligne des offres d'emplois publics afin de favoriser la mobilité des agents. Elle est ouverte à l'ensemble des agents des fonctions publiques de l'Etat, territoriale et hospitalière ainsi qu'aux personnes en situation de handicap qui postulent pour un recrutement par contrat donnant vocation à titularisation, et certains postes sont également ouverts à des personnes souhaitant travailler sous contrat. Ce site peut être utilisé par l'ensemble des employeurs publics pour publier gratuitement leurs offres d'emplois. A titre d'illustration, la BIEP a connu plus de 6 millions de connexions en 2015 et près de 3 000 offres de postes vacants y sont actuellement en ligne. Conscient des difficultés rencontrées par les candidats comme par les employeurs, le ministère de la fonction publique a engagé un travail de refonte de ce site en 2015. Ce projet a été conduit pour répondre à l'objectif du gouvernement, favoriser la mobilité interministérielle et inter-fonction publique. En effet, en rendant plus transparentes, plus visibles et plus accessibles les différentes offres de postes vacants ou susceptibles de l'être, les chances de permettre aux recruteurs de disposer de « la bonne personne à la bonne place » sont accrues. Le vivier des candidats potentiels sur un poste ne se limite pas au seul vivier du recruteur mais est beaucoup plus large. De même, en offrant des possibilités de mobilité plus nombreuses, cette transparence permet aussi plus facilement aux candidats de

diversifier et d'enrichir leur parcours professionnel, d'approfondir leurs compétences ou d'en acquérir de nouvelles, de mettre leur expérience au service d'un nouveau recruteur auquel ils apportent un regard différent, et de découvrir une nouvelle culture professionnelle. Cette refonte a également été conduite pour des raisons pratiques visant à moderniser la publication des offres d'emplois, à améliorer l'ergonomie du site et notamment le rendre plus intuitif pour les candidats et les recruteurs, à proposer une offre de service correspondante aux meilleurs standards (publication des offres d'emplois simplifiée, possibilité de candidater en ligne, Cv-thèque), à rendre plus visibles les postes vacants sur le plan national en intégrant les bourses régionales à la bourse nationale, à sécuriser l'application d'un point de vue technique et à optimiser l'exploitation des données. Le nouveau site de la BIEP a été mis en ligne le 2 mai 2016.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Allossery](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94932

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Fonction publique

Ministère attributaire : Fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2016](#), page 3062

Réponse publiée au JO le : [4 octobre 2016](#), page 8066